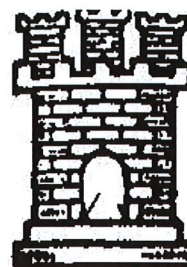




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Maximilien et Manon PELLET-THIEBAUT** demeurant Rue Beauregard 31 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Beauregard, 31 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°843N.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation d'une véranda, remplacement du bardage existant par un crépi et création d'un abri de jardin et d'une piscine.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°10) pour les raisons suivantes :

- les bâtiments devraient être distants l'un de l'autre de maximum 15m ;
- le volume annexe (abri de jardin) devrait être couvert par une toiture à deux versants ;

La demande déroge à l'affectation de la zone au plan de secteur : zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale d'Esneux (Place Jean d'Ardenne n°1), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 24 juin 2026 et clôturée le 08 juillet 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Place Jean d'Ardenne n°1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2025-127 PELLET-THIEBAUT.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 09 juillet 2026 à l'Administration communale d'Esneux , uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve à l'Administration communale d'Esneux (Place Jean d'Ardenne n°1), 4130 ESNEUX.